

**RAPPORTAGE DE L'ITINERANCE SUR L'EVALUATION DE
LA RENTREE SCOLAIRE 2024 - 2025**



Septembre 2024

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Objectifs de la collecte des données	4
2.1. <i>Objectif général</i>	4
2.2. <i>Objectifs spécifiques</i>	4
2.3. <i>Résultats attendus</i>	4
3. Méthodologie.....	4
4. Sites de collectes des données	5
5. Présentation, Analyse et Interprétation des résultats	5
5.1. <i>Présentation des résultats</i>	5
5.2. <i>Analyse et interprétation des résultats</i>	10
□ CONCLUSION	13
□ RECOMMANDATIONS	14

1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, est en train de traverser une situation de crise en connaissant les catastrophes naturelles, les pandémies et les conflits armés, ainsi que les déplacements internes et transfrontaliers qui en découlent, peuvent traumatiser des générations entières, qui se trouvent privées d'éducation et mal préparées à contribuer au relèvement social et économique du pays. Les crises sont un obstacle majeur à l'éducation, elles ont freiné et parfois même réduit à néant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'éducation dans les zones touchées.

Il est important de relever que l'éducation, a un rôle protecteur immédiat, apporte des connaissances et des compétences utiles à la survie ainsi qu'un soutien psycho-social.

Elle dote également les enfants, les jeunes et les adultes des compétences permettant à ces derniers d'espérer à un avenir durable.

Notons que les enfants déplacés ont droit à l'éducation au même titre que tous les autres, d'où l'état congolais a l'obligation de créer des conditions susceptibles de garantir l'accès et la qualité à tous les enfants sans exception.

Lors de la rentrée scolaire 2024 – 2025, est ce que les enfants ont rencontré de problème en termes de l'accès, l'équité et la qualité, d'où il est important de vérifier dans les écoles et dans les communautés pour qu'on s'assure que la jouissance de droit à l'éducation n'a posé aucun problème.

Au regard de cela, la société civile a joué son rôle de la surveillance de la mise en œuvre des politiques éducative et de gardien de la jouissance de droit à l'éducation des apprenants, afin de plaider auprès des décideurs pour que les mesures nécessaires soient prises afin que la jouissance de droit à l'éducation soit effective. Ce qui est vrai, pour pousser les décideurs à agir en faveur de l'éducation en situation d'urgence, la collecte des données était une étape obligatoire, car cela a servi de réunir des évidences pour nous lancer dans le plaidoyer

C'est dans cette optique que nous avons lancé les activités d'itinérance à travers les provinces de NORD – KIVU, ITURI et KASAI CENTRAL. Il sied de souligner que ces opérations d'itinérance, ont été menées par les citoyens à la base à travers les membres des comités de veille communautaires et de redevabilité publique, qui ont contribué au mécanisme de suivi et de responsabilisation efficace, adaptés aux priorités nationales et sensibles à la participation et à l'engagement citoyen.

2. Objectifs de la collecte des données

2.1. Objectif général.

Contribuer à la mise en place des mesures visant à concevoir un système éducatif inclusif, réactif, résilient et la mobilisation des ressources afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes confrontés à des situations de crise et de violation de droit à l'éducation de manière générale.

2.2. Objectifs spécifiques secteur de l'éducation.

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- *Collecter les données sur la rentrée scolaire 2024 – 2025 qui frappe les provinces et son impact sur la réalisation du droit à l'éducation ;*
- *Produire le rapport des données collectées sur le terrain en identifiant clairement les défis et les recommandations y afférents ;*
- *Avoir des éléments susceptibles d'empêcher la jouissance du droit à l'éducation des enfants en termes de l'accès à l'école ;*
- *Relancer le plaidoyer en faveur du droit à l'éducation en termes de l'accès à l'école*

2.3. Résultats attendus.

Relativement à tous ces objectifs, les résultats suivants sont attendus :

- *Existences des évidences sur les différentes crises qui empêchent la réalisation de droit à l'éducation ;*
- *Le rapport des données collectées sur le terrain en identifiant clairement les défis et les recommandations y afférents produit ;*
- *Amélioration des connaissances en matière de préparation, de réponse, d'influence politique et de plaidoyer en cas de violation de droit à l'éducation ;*
- *L'appel à l'action pour l'amélioration des conditions d'accès des enfants à l'école.*
- *Le plaidoyer en faveur de l'augmentation du financement de l'éducation afin d'améliorer les conditions de jouissance du droit à l'éducation des enfants en termes de leur accès à l'école.*

3. Méthodologie.

Dans le cadre de ces opérations d'inetirance, il était question de faire de descente dans les écoles, à l'aide d'un questionnaire pour collecter les données auprès d'une gamme variée d'acteurs locaux : parents d'élèves, enfants/élèves, enseignants, membres des COPA des écoles, des autorités scolaires (Chefs d'établissements scolaires et personnel de l'administration scolaire) et des membres des communautés pour évaluer la rentrée scolaire 2024 – 2025. Outre le questionnaire, nous avons utilisé aussi, l'observation, les entretiens et groupe de discussion.

4. SITES DE COLLECTE DES DONNEES

Ces collectes des données se sont déroulées dans les provinces du Kasaï central, dans cette province, les données ont été collectées dans les communes de Kananga, nganza, ndesha, Katoka et lukunga ; tandis que dans la province de l'Ituri, les données ont été collectées dans les communes de mbunya, shari et nyakasanza.

5. Présentation, Analyse et Interprétation des résultats

5.1. Présentation des résultats

Tableau n° 1 : Observations de la rentrée scolaire 2024 - 2025

N°	Dénomination des écoles enquêtées	Difficultés majeures observées
a.	Observations des matériels didactiques dans les écoles primaires enquêtées à la rentrée scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Insuffisance des classes, des bancs ;• Absence de l'eau potable ;• Insuffisance des classes, des bancs ;• La rentrée scolaire avait eu lieu effectivement en milieu urbain, mais en milieu rural qui a connu un grand retard ;• Les salles pléthoriques dans certaines écoles surtout les classes de recrutement ; ne favorisant pas une bonne qualité de l'enseignement ;• Les ravins dans les écoles ayant connu les catastrophes naturelles, rendant l'inaccessibilité certains enfants ;• Absence/Insuffisance des bancs, de manuels scolaires, matériel didactiques ;• L'absence des clôtures dans plusieurs écoles, ce qui rends l'insécurité des élèves et enseignants ;• Utilisation abusive des enfants à des fins économiques par les chefs d'Etablissements et enseignants pendant les heures des cours.

		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des classes, des bancs ; • Absence de l'eau potable dans certaines écoles.
b.	<i>Observation des matériels didactiques dans les écoles maternelles enquêtées à la rentrée scolaire)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Non existence de ce programme d'enseignement dans les écoles publiques visitées ; • Seulement, dans les écoles privées agréée où on trouve le programme de l'enseignement préscolaire.
c.	<i>Observation des élèves à la rentrée scolaire.</i>	<i>Manque des uniformes et kits scolaire pour certains élèves surtout les déplacées.</i>
d.	<i>Opinion des enseignants enquêtés à la rentrée scolaire.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de maîtriser la salle de classe vue les nombres élevés des élèves; • Améliorer les conditions de vies des enseignants ; • A cause de la pauvreté et conditions sociales précaires, certaines élèves /apprenants arrivent à l'école sans les uniformes, ni souliers et autres intrants ; • A cause de la délocalisation des certaines écoles, plusieurs enfants ont été déscolarisés (cas des écoles ayant connu les éboulements des terres et menaces des ravins ; • Manque des pratiques professionnelles pour les apprenants des écoles techniques.
e.	<i>Opinion des gestionnaires des écoles enquêtés à la rentrée scolaire.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Déplore le problème de classe pléthorique; • Certains enseignants ne préparent pas la matière avant d'aller enseigner, cela à cause des conditions de vie difficile vu que leur salaire est minime ; • Certains enseignants se plaignent du fait qu'ils demeurent impayés, bien que reconnus par l'Etat ;

		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manque des Manuels Scolaires pour Enseignants, fait que ces derniers recourent à certaines archives ;</i> • <i>Faible recyclage pour enseignants qui ne permet pas de renforcer leurs capacités intellectuelles ;</i> • <i>Certains enseignants parcourent des longues distances pour atteindre l'école.</i>
<i>f.</i>	Opinion des autorités politico administratives par rapport à la rentrée scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Déplorent la mauvaise qualité de l'enseignement prouvée par le fait que des élèves ne présentent pas de compétences de base en langue et en calcul;</i> • <i>Fixation de frais à payer par les parents sans tenir conditions de vie sociales des parents et Tuteurs ;</i> • <i>Absence de suivi de cas de violation de droits des enfants en milieux scolaires.</i>
<i>h.</i>	Opinion des communautés par rapport à la rentrée scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La communauté loue la gratuité de l'enseignement;</i> • <i>Déplore les problèmes de classe pléthorique qui démunie la qualité de l'enseignement;</i> • <i>Plusieurs parents n'ont pas des moyens pour payer les objets scolaires aux enfants ;</i> • <i>Culture négatives/coutumes qui ne favorisent pas la scolarisation des enfants surtout les filles</i>

Tableau n° 2 : les barrières identifiées par rapport à l'accès des enfants à l'école

N°	Les Barrières identifiées
1.	<i>Conditions des vies misérables de certains parents ;</i>
2.	<i>Manque de kits scolaires ;</i>
3.	<i>Absence de l'école publique maternelle dans plusieurs écoles publiques ;</i>
4.	<i>Insécurité dans les écoles ;</i>
5.	<i>Insuffisance des infrastructures scolaires</i>
6.	<i>utilisation des filles élèves par les enseignantes à des travaux ménagères pendant les heures de cours</i>

7.	<i>Mariages et grossesses précoces , les plus grands victimes sont les filles à cause de la mauvaise cultures avilissante</i>
8.	<i>Absence des stratégies pour la scolarisation des enfants vivant dans les conditions d'handicapes</i>
9.	<i>Exigence de frais à payer sans tenir conditions sociales des parents et Tuteurs</i>
10.	<i>Manque de financement pour l'éducation</i>
11.	<i>pauvreté et inégalité</i>
12.	<i>Travail des enfants</i>
13.	<i>Discriminations</i>

Tableau n° 4 : Description de la situation des enfants vivant avec handicap et des filles dans les écoles.

Description de la situation des enfants vivant avec handicap et des filles dans les écoles
<i>Les filles et les enfants vivants avec handicap sont considérés dans les écoles publiques ; les problèmes qui manquent plus sont les latrines adaptées à leur condition physique.</i>
<i>La situation des enfants vivant dans les conditions handicap est préoccupante dans la province du Kasaï Central, d'abord le Gouvernement provincial n'a pas pris les mesures atténuantes pour leur scolarisation, ensuite, les familles dont ils sont issus à cause la précarité et pauvreté profonde, ne prennent pas les mesures ni dispositions pour leur mobilité.</i>
<i>De ce qui précède, toutes les parties trouvent normal que cette catégorie d'enfant soit en réalité rejetée par la société. Pourtant, ils peuvent faire l'objet d'une attention particulière.</i>
<i>Au demeurant, l'Eglise catholique à l'époque avait ouvert les écoles des handicapés dans la province du Kasaï central, mais à cause des conditions d'accessibilités et de scolarisation (frais à payer très cher) la majorité de parents n'ont plus envoyé leurs enfants dans cette école.</i>
<i>Chaque parent ou famille essaie de faire le mieux pour scolariser l'enfant vivant dans les conditions d'handicap. Signalons aussi la distance qui sépare l'école et la résidence de l'enfant vivant dans les conditions d'handicap constitue un autre frein qui empêcherait celui-ci à fréquenter l'école.</i>

Tableau n°5: la prise en compte du Genre et l'inclusion dans le fonctionnement de l'école

Description de la prise en compte de la dimension Genre dans le fonctionnement de l'école
<i>La prise compte en genre sont observé dans le sens que les filles sont bien traitées au même titre que les garçons. Les statistiques nous montrent que dans d'autres écoles sont les filles qui sont très nombreuses. La prise en compte du Genre et l'inclusion dans le fonctionnement de l'école est un autre fardeau dans la province du Kasaï Central.</i>

Reconnu comme province attachée à la culture et pratique négative à l'égard de la fille. Selon la culture, la place de la jeune fille est dans le mariage, seul le garçon peut étudier et prendre la charge de la famille, en conséquence, la femme ou la fille est reléguée à la seconde place, raison qui justifie le mariage précoce de la jeune fille.

A l'école, il est difficile et rare d'avoir un chef de classe fille, dans le cas où on peut avoir trouver une chef de classe fille, celle-ci est l'objet plusieurs contraintes. Car cela est dû à la culture.

Tableau n°6: Description de la situation des Personnes Déplacées Internes (enfants et jeunes à l'âge scolaire) dans votre communauté et/ou dans les camps des déplacés de votre juridiction

Décrire en faisant mention des éléments qui ont contribué à leur prise en charge scolaire ou non

Dans la province de l'Ituri, les enfants déplacés qui reste dans le site de Kigonze ont bénéficié d'une école Saint Luc, tandis que les autres d'un autre site fréquente les écoles publiques dans leur quartier. Mais il s'observe les manques de l'uniforme et d'autres fournitures scolaires chez les enfants déplacés. Par contre, dans la province du Kasaï central, la situation des enfants refoulés d'Angola leur éducation se pose avec acuité, ils sont nombreux qui ne sont pas scolarisés. D'abord le fait que ces derniers soient dans un camp éloigné de la ville, on trouve que c'est une grande discrimination, car leur droit à l'éducation est violé. En conséquence, plusieurs enfants se trouvent dans la rue pour quémander, les filles en âge scolaire sont violées et deviennent une sérieuse menace à la société.

Tableau n°7 : Identification des problèmes liés à la Gouvernance des écoles

Les problèmes identifiés sont :

- L'Etat congolais donne peu de moyens pour le frais de fonctionnement des écoles publiques;
- Le recrutement des enseignants ne respecte pas le processus normal, parfois il y a remplacement des enseignants où révocation juste pour de petites erreurs;
- Depuis un certain temps les structures de Gouvernance de l'école ne jouent pas pleinement leur rôle à cause notamment à cause de manque/faible renforcement de capacité, ignorance des lois et instructions liées au fonctionnement de ces structures, contraintes sociales, faible collaboration avec le COGES.

Tableau n°8 : Observation pertinente sur une situation spécifique en cette période de la rentrée scolaire 2024 – 2025.

Beaucoup de parents veulent inscrire leurs enfants dans les écoles publiques, malheureusement, dans les écoles publiques, il y a le phénomène de classe pléthorique. Outre cette réalité, il y a aussi, le problème de la rareté des écoles publiques dans certains endroits des provinces, d'où la difficulté pour les parents d'inscrire leurs enfants dans les écoles qui sont très loin de leur habitation.

4.2. Analyse et interprétation des résultats

Pour analyser et interpréter les résultats de collecte des données sur l'évaluation de la rentrée scolaire 2024 – 2025, nous le feront en tenant compte de trois axes de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation

1. Concernant l'Accès

Concernant l'accès, les itinérants ont relevé beaucoup de problèmes, mais ce que nous trouvons que sa peut constituer des barrières par rapport à l'accès des enfants à l'école sont :

- *Les salles pléthoriques dans certaines écoles surtout les classes de recrutement ;*
- *Les ravins dans les écoles ayant connu les catastrophes naturelles, rendant l'inaccessibilité certains enfants ;*
- *Utilisation abusive des enfants à des fins économiques par les chefs d'Etablissements et enseignants pendant les heures des cours ;*
- *Absence de suivi de cas de violation de droits des enfants en milieux scolaires ;*
- *Fixation de frais à payer par les parents sans tenir conditions de vie sociales des parents et Tuteurs ;*
- *Mariages et grossesses précoces, les plus grandes victimes sont les filles à cause de la mauvaise culture avilissante ;*
- *Absence de l'école publique maternelle dans plusieurs écoles publiques ;*
- *Insuffisance des infrastructures scolaires.*

2. Concernant la qualité

- *Les salles pléthoriques dans certaines écoles surtout les classes de recrutement ; ne favorisant pas une bonne qualité de l'enseignement ;*
- *La mauvaise qualité de l'enseignement prouvée par le fait que des élèves ne présentent pas de compétences de base en langue et en calcul;*
- *Le recrutement des enseignants ne respecte pas le processus normal, parfois il y a remplacement des enseignants où révocation juste pour de petites erreurs;*
- *Manque des Manuels Scolaires pour Enseignants, fait que ces derniers recourent à certaines archives ;*
- *Faible recyclage pour enseignants qui ne permet pas de renforcer leurs capacités intellectuelles.*

3. Concernant la gouvernance

- *Fixation de frais à payer par les parents sans tenir conditions de vie sociales des parents et Tuteurs ;*
- *Depuis un certain temps les structures de Gouvernance de l'école ne jouent pas pleinement leur rôle à cause notamment à cause de manque/faible renforcement de capacité, ignorance des lois et instructions liées au fonctionnement de ces structures, contraintes sociales, faible collaboration avec le COGES ;*
- *L'Etat congolais donne peu de moyens pour les frais de fonctionnement des écoles publiques.*

Au regard des données collectées que nous avons jugé prioritaires, par rapport à chaque axe de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, nous pensons que la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation pose de problèmes sérieux dans sa mise en œuvre. Il sied de souligner que la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, sa vision but est que le « système éducatif congolais ne doit laisser aucun enfant dehors ». En sus, tous les enfants doivent bénéficier d'une éducation de qualité dans un système éducatif où la gouvernance est bien assurée. Ce qui est vrai, on constate que l'accès des enfants à l'école pose problème dans la mesure où les données collectées sur le terrain démontrent que bien que le gouvernement a rendu effectif la mesure de la gratuité de l'enseignement primaire, il existe encore des barrières non moins négligeables pour la mise en œuvre sans faille de ladite mesure. A titre d'exemple, Absence de suivi de cas de violation de droits des enfants en milieux scolaires, mariages et grossesses précoces et Insuffisance des infrastructures scolaires.

Par ailleurs, on a remarqué qu'il est difficile pour que nous enfants puissent bénéficier d'une éducation de qualité, dans la mesure où il existe bel et bien les barrières pour ce faire. Nous avons collecté les données qui empêchent qu'on administre une éducation de qualité à nos enfants à l'instar de l'existence des salles pléthoriques au niveau primaire, les élèves n'ont pas de compétences de base en langue, le mauvais recrutement des enseignants, le manque des Manuels Scolaires et faible recyclage des enseignants.

Touchant la gouvernance, on a noté que les écoles ont des difficultés pour bien fonctionner faute de frais fonctionnement qui répond aux besoins des écoles, les organes de gestion des écoles ne fonctionnent pas comme il se doit, etc.

□ CONCLUSION

Les opérations d’itinérance sur l’évaluation de la rentrée scolaire 2024 - 2025 a permis aux citoyens à la base de collecter une masse critique d’informations sur la jouissance du droit à l’éducation de nos enfants ; en termes de l’accès, la qualité et la gouvernance. Il sied de souligner que l’état congolais, qui est le pouvoir organisateur de l’enseignement dans notre pays, a l’obligation de créer des conditions nécessaires pour permettre à nos enfants de bénéficier d’une éducation de qualité.

Cette enquête sur l’évaluation de la rentrée scolaire était importante dans la mesure où nous avons eu beaucoup d’informations en termes des barrières qui s’érigent pour empêcher nos enfants d’avoir tous accès à l’école.

L'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire, est une question cruciale, car l'état devrait s'attendre littéralement à ses effets induits, c'est à dire augmentation des effectifs dans les écoles, le problème des infrastructures scolaires, des matériels didactiques, etc.

Par ailleurs, l'enquête nous a informé sur le problème de recrutement des enseignants et le manque d'une politique de formation en cours d'emploi de nos enseignants, ce qui est un élément important qui justifie la baisse de notre système éducatif.

L'enquête a collecté les données sur la gouvernance du système éducatif, notamment dans le contexte de l'école. Ces données collectées sur la gouvernance ont démontré que les écoles ont un problème des frais de fonctionnement, car ce que le gouvernement alloue aux écoles, notamment au niveau primaire ne permet pas un bon fonctionnement des écoles. Outre le problème de frais de fonctionnement, l'enquête a indiqué clairement que le fonctionnement des organes de gestion au niveau des écoles pose problème.

Ce qu'on peut souligner est que la gratuité de l'enseignement de base, pour que cela puisse s'exercer correctement il faudra que le gouvernement puisse répondre aux besoins des écoles, car n'est pas allouer un frais de fonctionnement réaliste aux écoles, inciterait les établissements scolaires à se tourner vers les parents. En bref, seul le financement de l'état est de nature à garantir la mise en œuvre effective de la politique de la gratuité de l'éducation en République Démocratique du Congo.

□ RECOMMANDATIONS

Aux autorités au niveau national, nous recommandons :

- *Au Gouvernement national d'allouer un budget un conséquent à l'éducation d'au moins 25% ;*
- *De mettre en place une politique de recrutement des enseignants et d'encourager la formation en cours d'emploi des enseignants ;*
- *De prendre des mesures pour un meilleur fonctionnement du mécanisme de la gestion des plaintes dans les écoles ;*
- *D'encourager la scolarisation des enfants vivant en situation d'handicap ;*
- *De veiller à la fixation des frais de scolarité au secondaire par les gouvernements provinciaux ;*

- *De prendre des mesures pour encourager l'éducation de la fille.*

Aux autorités au niveau provincial, nous recommandons :

- *Au Gouvernement provincial de donner la réponse aux problèmes des écoles ayant connu les catastrophes naturelles ;*
- *De mettre en place des mesures susceptibles d'encourager la scolarisation des enfants vivant en situation d'handicap ;*
- *D'allouer un budget conséquent d'au moins 20% à l'éducation ;*
- *De fixer les frais de scolarité au secondaire en tenant compte du niveau socio – économique des parents ;*
- *De prendre des mesures pour encourager l'éducation de la fille dans leurs provinces respectives.*

Aux autorités scolaires, nous recommandons :

- *De contraindre les chefs d'Etablissements scolaires qui s'évertuent à violer les instructions liées à la protection des enfants ;*
- *De veiller au processus de recrutement des enseignants.*

A la Coalition, nous recommandons :

- *De renforcer les organes de gestion des écoles ;*
- *De faire le suivi régulier pour documenter les cas de violation de droits des enfants en milieux scolaires ;*
- *De sensibiliser les communautés sur l'existence du mécanisme de la gestion des plaintes dans les écoles ;*
- *De plaider pour l'augmentation du budget de l'éducation au niveau national.*